Corrigé des questions

N°	Bonne réponse	Justification
1	A)	Le CPC est un état de synthèse qui présente les produits et les charges de l'exercice et permet de déterminer le résultat net.
2	B)	Le CGNC marocain prévoit 5 états de synthèse dans le modèle normal : bilan, CPC, état des soldes de gestion (ESG), tableau de financement et état des informations complémentaires (ETIC).
3	A)	Dans le CPC marocain, les produits et les charges sont classés par nature et répartis en rubriques d'exploitation, financières et non courantes (anciennement exceptionnelles).
4	B)	Le résultat d'exploitation est calculé après déduction des charges d'exploitation des produits d'exploitation. Il précède le résultat financier dans la présentation du CPC.
5	C)	Les dotations aux amortissements et aux provisions liées à l'exploitation figurent parmi les charges d'exploitation.
6	C)	Résultat d'exploitation = Produits d'exploitation − Charges d'exploitation.
7	B)	Les impôts et taxes autres que l'impôt sur les résultats constituent généralement des charges d'exploitation.
8	B)	Le résultat net est déterminé par la différence entre le total des produits et le total des charges, après prise en compte de l'impôt sur les résultats.